

26.10.2012 – 14:26 Uhr

Exercice stérile de santésuisse: chiffres et prestations peu comparables

Berne-Liebefeld (ots) -

Santésuisse ne surprend personne avec sa comparaison des marges publiée aujourd'hui. On sait que la Suisse est une île où les prix et les salaires sont élevés. Selon les revendications de santésuisse, les marges doivent s'orienter sur les coûts effectifs. À cet égard, pharmaSuisse est totalement transparent: le centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ fournit chaque année sur mandat des partenaires tarifaires, dont santésuisse, les chiffres détaillés correspondants. Un constat: les charges salariales constituent 60% du rendement brut des pharmacies. Toute baisse supplémentaire des marges de distribution est donc une attaque directe contre le réseau des pharmacies, compromet la sécurité de l'approvisionnement pour la population et menace des places de travail.

En réitérant ses critiques portées contre les marges de distribution, santésuisse détourne l'attention des problèmes structurels connus depuis longtemps et des incitatifs inappropriés du système de la santé. La distribution des médicaments par les pharmacies, frais de grossiste in-clus, s'élève à CHF 8.- de prime mensuelle, par contre la gestion effectuée par les caisses-maladie se monte à CHF 13.-. Rien que les changements de caisses effectués chaque année peuvent coûter inutilement jusqu'à CHF 5.- de prime! La baisse de 160 millions de francs prônée par santésuisse aujourd'hui ne menacerait rien moins qu'un tiers des places de travail dans les pharmacies! Une pareille revendication de santésuisse met en question sa crédibilité. Ce qui est regrettable, car le rôle des assureurs maladie est important dans le système de la santé.

Santésuisse est-il en train de changer sa façon de penser?

santésuisse semble évoluer sur un point et c'est une bonne chose: en critiquant le double profit tiré par la vente de médicaments par les médecins telle que pratiquée dans certaines parties de Suisse, santésuisse met enfin en question cette particularité unique en Europe. La vente des médicaments qu'ils prescrivent eux-mêmes représente un très gros incitatif économique inadéquat pour les médecins. pharmaSuisse réclame que le médecin soit mieux rémunéré pour les prestations faisant partie de ses compétences principales mais la remise des médicaments n'en fait pas partie.

Les pharmacies innovent et font leurs devoirs

Ces dernières années, les pharmacies ont fortement contribué à stabiliser les coûts de la santé. Depuis l'introduction en 2001 du système de rémunération indépendant du prix (RBP), la valeur du point tarifaire des prestations des pharmaciens et les parts de distribution des médicaments n'ont jamais été adaptées au coût de la vie, ce qui correspond à une baisse réelle des revenus. Il y a eu en outre en 2010 une diminution de la marge. Et suite à la décision du DFI de baisser les prix, il y aura pour les années 2012-2014 une perte supplémentaire de 52 millions dans la distribution des médicaments.

Des négociations constructives visant à mieux utiliser les compétences et l'infrastructure des pharmacies sont menées depuis quelques années avec santésuisse et ont déjà produit des résultats concrets. Les pharmacies sont prêtes à prendre une part accrue des soins de premier recours à la population et aux malades chroniques, comme le propose santésuisse.

De plus amples informations sur la toile de fond de cette étude se trouvent au lien suivant: www.pharmaSuisse.org

Contact:

Karl Küenzi
Resp. Communication & Marketing pharmaSuisse
Stationsstrasse 12
3097 Berne-Liebefeld
Tél.: +41/31/978'58'58
Mobile: +41/79/570'24'94
E-Mail: karl.kuenzi@pharmaSuisse.org

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100727185> abgerufen werden.